



*Service régional et départemental
de la communication interministérielle*

Rouen, lundi le 06 juin 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ce matin, lundi 06 juin à 8h30, en application d'une décision de justice du 13 mai 2016 du tribunal administratif de Rouen, **Nicole Klein, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, a accordé le concours de la force publique pour procéder à l'expulsion des occupants sans droit ni titre de l'église Saint Nicaise à Rouen.** Ce bâtiment était fermé depuis 2002 à la suite de l'avis de la commission de sécurité de la ville de Rouen en raison de sa dangerosité.

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr , Twitter : @prefet76

courriel : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr